
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 4 septembre 2017

Double entrée en fonction à la direction des tpg

Les arrivées de Sheba Corti aux ressources humaines et de Sophie Heurtault Malherbe aux finances finalisent le processus de renouvellement de la direction des tpg.

Membres du Collège de direction des Transports publics genevois (tpg), Sheba Corbi, directrice des ressources humaines, et Sophie Heurtault Malherbe, directrice Finances & Gestion, ont pris leurs fonctions le 1^{er} septembre 2017. Leurs arrivées viennent renforcer la direction de l'établissement.

Postes essentiels

« L'accompagnement de nos collaborateurs et la gestion de nos finances sont essentielles au bon fonctionnement de notre entreprise », indique Denis Berdoz, directeur général des tpg. « Compte tenu de leurs compétences et de leurs personnalités, l'arrivée de ces nouvelles collègues permet de consolider le Collège de direction. Elle confirme aussi l'attractivité des tpg en tant qu'employeur. »

Âgée de 45 ans, Sheba Corti est de nationalité suisse et domiciliée dans le canton de Genève. Elle est titulaire d'un Master en droit de l'Université de Neuchâtel ainsi que d'une spécialisation en droit international des Droits de l'Homme réalisée à l'Université d'Essex. Elle est au bénéfice également d'un Master of Advanced Studies en gestions des ressources humaines et des carrières de l'Université de Genève.

Elle a occupé la fonction de directrice des ressources humaines du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture du canton de Genève jusqu'à peu. Elle a assumé précédemment une fonction similaire au sein des Transports publics fribourgeois de 2008 à 2014. Elle a effectué aussi une partie de sa carrière au sein du Comité International de la Croix-Rouge, où elle a pris part à plusieurs missions à l'étranger entre 2002 et 2007.

Ses compétences professionnelles, son expérience du service public et sa connaissance du domaine des transports se présentent comme autant de qualités très utiles pour accompagner le développement des tpg.

Âgée de 44 ans, Sophie Heurtault Malherbe est de nationalité suisse et domiciliée dans le canton de Genève. Elle est titulaire d'un brevet de technicien supérieur en comptabilité et gestion, d'un diplôme d'études comptables et financières ainsi que d'un diplôme d'expert en finance et controlling.

Elle a occupé la fonction de directrice financière de la Ville de Genève jusqu'à récemment. Elle a assumé par le passé la même responsabilité au sein du département des constructions et des technologies de l'information de l'Etat de Genève de 2007 à 2010 où elle a été cheffe du service de la comptabilité entre 2005 et 2006 après avoir travaillé pour la Fondation des services d'aide et de soins à domicile entre 2006 et 2007.

Son expertise de directrice financière, ses capacités managériales, son expérience du service public sont autant d'atouts dans l'accomplissement d'une responsabilité essentielle pour les tpg.

Approbation préalable du Conseil d'Etat

Ces nominations ont fait l'objet d'une approbation du Conseil d'Etat genevois au mois de mai. Sous la conduite de Denis Berdoz, directeur général, le Collège de direction des tpg se compose désormais de sept directeurs de domaine. Il s'agit de Marc Châtelain (Exploitation), Sheba Corti (Ressources humaines), Marc Defalque (Marketing, ventes et communication), Pascal Ganty (Infrastructures et bâtiments), Sophie Heurtault Malherbe (Finances et gestion), Guillaume Meyer (Système d'information & télécommunications) et Thierry Wagenknecht (Technique).

Pour de plus amples informations :

François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'Etat de Genève.